

Compte-rendu d'essai

Abricotier 2019

Evaluation de la sensibilité variétale à différents bioagresseurs

Date : janvier 2020

Rédacteur(s) : A. MAGRIT

1. Thème de l'essai

Dans le cadre des plans Ecophyto et de la volonté générale de réduire les applications de produits de protection des plantes, la sélection variétale est un des leviers majeurs relevés par les acteurs de la production fruitière. Il est en effet reconnu que les différentes variétés peuvent montrer des sensibilités plus ou moins importantes aux différents bioagresseurs.

2. But de l'essai

Le but de cet essai, mené en réseau avec le CTIFL et les stations régionales que sont la CENTREX et la SEFRA, est de déterminer les sensibilités relatives de 21 variétés d'abricots représentatives du verger français. Les bioagresseurs étudiés ne sont pas prédéfini et l'étude porte sur les bioagresseurs qui seront rencontrés selon les sites et les années. Afin de pouvoir réaliser ces observations, les traitements phytosanitaires sont limités au strict minimum permettant de maintenir les arbres en relativement bonne santé et de produire des fruits. Il est cependant important de noter qu'aucun n'objectif de rendement n'est attendu, il faut juste s'assurer d'avoir suffisamment de fruits pour réaliser les observations.

3. Matériel et Méthodes

– **Matériel Végétal**

Sur le site de SUDEXPE Saint-Gilles, les 21 variétés suivantes sont implantées :

Apridélise, Colorado, Flopria, Lido, Oscar, Milord, Samourai, Big Red, Koolgat, Bergeval, Digat, Anegat, Tom Cot, Delicot, Lady Cot, Mediabel, Farlis, Farbela, Pricia, Orangered, Swired

Ces variétés constituent les différentes modalités de l'essai.

– **Site d'implantation**

Parcelle située sur le site de SUDEXPE Saint Gilles

Plantation : mars 2018

Distances : 5m x 2,5m

Densité : 800 arbres/Ha

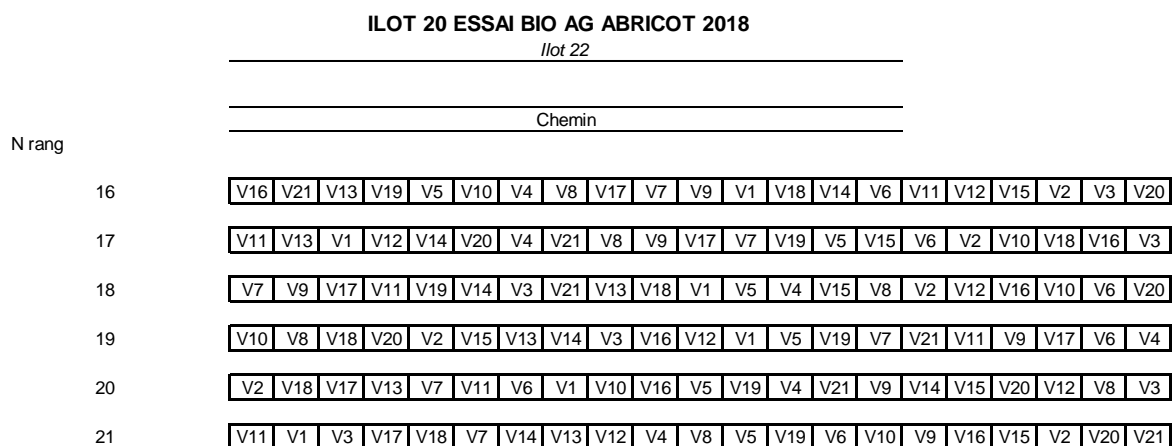
– **Dispositif expérimental**

Le dispositif se compose de 6 blocs (6 rangs) avec des parcelles élémentaires de 1 arbre donc 126 arbres en suivi.

– **Observations et mesures**

Pendant toute la durée de l'essai, des observations régulières sont réalisés afin de suivre l'avancement phénologique des variétés ainsi que l'apparition d'éventuels bioagresseurs. Selon les bioagresseurs rencontrés et l'intensité de l'attaque, une notation est réalisé arbre par arbre selon un protocole se rapprochant le plus possible de la méthode officielle utilisée dans le cadre d'essais phytosanitaires.

– **Plan de l'essai**



21 variétés 6 rangs **126 arbres**
Distances 2.5 m x 5 m
PLANTE LE 20/03/2018

N°	Variété	Editeur
V1	APRIDELICE	ASF
V2	COLORADO	PSB
V3	FLOPRIA	PSB
V4	LIDO	PSB
V5	OSCAR	PSB
V6	MILORD	PSB
V7	SAMOURAI	Escande
V8	BIG RED	Escande
V9	KOOLGAT	CEP
V10	BERGEVAL	CEP
V11	DIGAT	CEP
V12	ANEGAT	CEP
V13	TOM COT	COT
V14	DÉLICOT	COT
V15	LADY COT	COT
V16	MÉDIABEL	IPS
V17	FARLIS	IPS
V18	FARBELA	IPS
V19	PRICIA	IPS
V20	ORANGERED	SF
V21	SWIRED	SF

– **Traitement statistique des résultats**

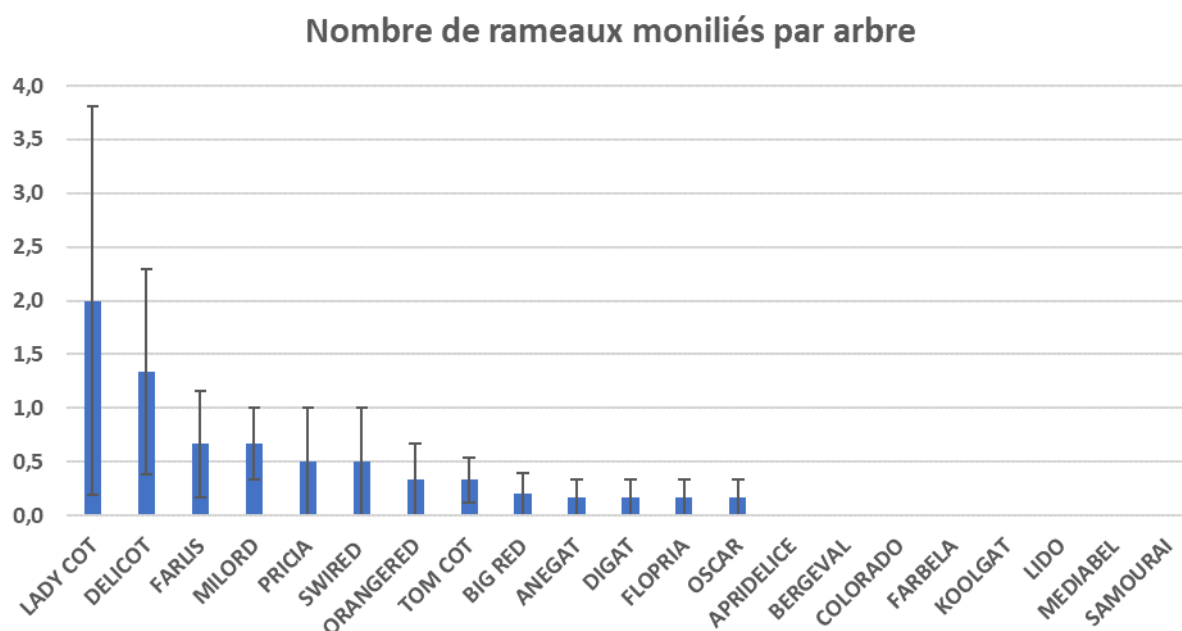
Les données recueillies sont analysées à l'aide du logiciel R. De façon générale, elles sont traitées par des tests d'analyse de variance de type ANOVA. Selon les notations réalisées, des tests mieux adaptés peuvent être employés.

4. Résultats détaillés

Les abricotiers de l'essai sont en deuxième feuille en 2019. Afin de ne pas pénaliser les arbres dès leur plus jeune âge, une protection phytosanitaire classique est réalisée cette année. En effet, certains bioagresseurs peuvent pénaliser la pousse des arbres, entraînant alors des différences de vigueur dès la première année qui seraient problématiques pour la suite de l'essai.

Sensibilité au monilia sur rameaux

Malgré la protection phytosanitaire, les arbres présentent des symptômes de monilia sur rameaux. Une notation est donc réalisée le 18 avril. Les rameaux moniliés sont dénombrés arbre par arbre. Le graphe suivant présente les moyennes ainsi obtenues par variété. Les barres d'erreur correspondent à l'intervalle de confiance à 95 % (écart standard à la moyenne).



8 variétés sont indemnes de rameaux moniliés. Les variétés les plus touchées sont LadyCot et DeliCot. Cependant, la forte variabilité observée sur ces variétés ne permet pas de conclure d'un point de vue statistique. Il s'agit pour ces deux variétés d'un arbre très fortement atteint qui tire la moyenne vers le haut. Toutefois, il sera intéressant de voir si ce qui semble être une plus forte sensibilité à la maladie se confirme dans les prochaines années.

Autres observations

Des symptômes de rouille sont également observés sur la parcelle. Cependant, l'apparition de ces symptômes est tardive en 2019 et coïncide avec la chute des feuilles pour un grand nombre de variétés en essai. Ce qui nous empêche de faire une notation représentative des réelles sensibilités.

5. Conclusions de l'essai

Cette deuxième année de suivi nous apporte un aperçu des éventuelles sensibilités au passage du monilia de la fleur au rameau.

L'année 2019 est encore une année d'implantation des arbres qui n'en sont qu'à leur deuxième feuille. Pour cette raison, une protection phytosanitaire classique leur est apportée et tous les fruits sont retirés dès la nouaison pour favoriser la pousse des arbres qui pourront ainsi porter une première récolte en 2020.

Le début des réelles observations, sous une protection phytosanitaire vraiment réduite, se fera en 2020 avec des notations jusqu'à la récolte des fruits.